

***Mot de circonstance du Président du Conseil d'Administration de la  
Fédération des Radios de Proximité, FRPC à l'occasion de la célébration de la  
journée mondiale de la liberté de presse ce dimanche 3 mai 2020***

- Estimés Consœurs et Confrères journalistes,
- Chers radioteurs,

Le 3 mai de chaque année, le monde entier célèbre la journée mondiale de la liberté de presse.

Comme vous le savez, cette liberté tire son fondement juridique de la déclaration universelle des droits de l'homme en son article 19 stipulant que « Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit ».

La République Démocratique du Congo, notre pays, à l'instar des autres pays du monde, garantit ce droit fondamental humain dans sa constitution à son article 24. Cependant, il convient de signaler en passant que, datant des années 1996, le contenu de la loi fixant les modalités d'exercice de ces libertés en RDC devient presque désuet voire inadapté au contexte actuel.

- Estimés Confrères et Consœurs,
- Chers radioteurs,

Cette année 2020, une année déclarée année d'actions pour la RDC, mais paralysée et asphyxiée sur presque tous les plans par la pandémie de coronavirus, nous célébrons cette journée du 3 mai sous le thème « **le journalisme sans crainte ni complaisance** ».

Cette thématique choisie coïncide bien avec les réalités vécues dans notre pays et étayent, bien entendu, les rapports des organisations de défense et promotion de la liberté de presse notamment JED, UNPC et RSF sur l'état de la liberté de presse en RDC.

Il est donc évident voire perceptible que le journalisme subit aujourd'hui de nombreuses pressions, menaces et d'autres formes d'atteinte grave à la liberté de presse de la part, surtout, des acteurs politiques qui tentent de s'accaparer ou d'intimider les médias afin d'entraver les journalistes dans leur travail quotidien d'une part et d'autre part, ces acteurs cherchent à inféoder les médias et journalistes voire les mettre à leur guise pour ne parler que de leurs opinions et rester tous les temps très complaisants cherchant à vouloir faire revivre la vieille culture datant de la vieille et triste époque dictatoriale. Nous citons ici le culte de personnalité ou le «djalelo».

Cette situation déplorable, couplée à celle qui tend à privilégier ce qui fait sensation, ce qui conduit à donner une image partielle de certaines situations et à les dramatiser

et conduisant au finish au fake-news, commence à étêter, au vu de nous tous, la valeur de notre cher et noble métier et celle de nos organes de presse.

- Estimés consœurs et confrères,
- Chers radioteurs

Nous vivons actuellement dans une société où l'information est immédiate et mondialisée.

L'information, si elle ne montre que les nombres des personnes atteintes et mortes du Covid-19, les nombres des maisons détruites par les inondations et les vents violents, les nombre des personnes coupées à la machette par les miliciens, les millions de dollars détournés, le nombre d'enfants atteints par la malnutrition sévère, les trains qui déraillent, les nids de poules rongant les routes, les nombres des femmes violées et j'en passe, ne fait que contribuer à la propagation de la peur, de l'immobilisme, du fatalisme et de la résignation.

Mais lorsque cette information dévoile la face constructive de l'activité humaine, de sa créativité et de ses innovations, c'est une autre histoire qui commence et doit commencer, car chaque problème et chaque difficulté mettront en mouvement des femmes, des hommes et des jeunes qui y font face et prennent des initiatives. Leurs actions peuvent être identifiées puis démultipliées à une vaste échelle à condition que les médias et les journalistes interviennent pour les analyser et les faire connaître au grand public.

En repérant et relayant les initiatives innovantes et constructives dans le domaine économique, social, sanitaire, environnemental, politique sans contrainte ni crainte et complaisance, les journalistes et les médias favoriseront leur essaimage et pourront diffuser l'envie d'agir au plus grand nombre et par-dessus le marché, donner l'espoir au grand public.

C'est pourquoi, en cette occasion, la Fédération des radios de proximités du Congo, FRPC en sigle, à travers ses radios membres via les réseaux provinciaux, se veut un cadre médiatique en RDC qui doit promouvoir, à partir de la base, le journalisme transformationnel, le journalisme citoyen, le journalisme scientifique et le journalisme des solutions et d'espoir étant donné le contexte et l'environnement social, économique et politique de notre pays.

La promotion de cette dynamique à partir de la base, sera un moyen pour nous de recréer davantage de la confiance entre citoyens et médias, et plus particulièrement de lutter contre les « fake-news », qui sont une grande défiance à l'égard des journalistes et des médias.

Ainsi donc, voudrais-je inviter toutes les radios de proximité de la République Démocratique du Congo, réunies au sein de la FRPC, via ses réseaux provinciaux à célébrer localement cette journée qui est nôtre, à travers les débats radios et les cafés de presse afin de réfléchir sur les stratégies efficaces pouvant nous permettre de faire

face aux menaces et intimidations qui pèsent sur les journalistes et l'indépendance de nos radios.

La Journée mondiale de la liberté de la presse 2020 est donc l'occasion particulière à toutes les radios communautaires et associatives de la RDC de toutes les 26 provinces de présenter ces stratégies, de les célébrer et d'en tirer les enseignements, mais aussi d'aborder des questions telles que :

- la sécurité des journalistes et la question de l'impunité
- l'indépendance des médias et des journalistes
- l'égalité des genres au sein des médias

S'agissant de la sécurité des journalistes, en plus de la sécurité que le gouvernement congolais, tant au niveau central que périphérique, doit garantir et assurer à tous les congolais et en particulier aux journalistes, ces derniers doivent la renforcer davantage dans le respect strict de notre code d'éthique et de la déontologie que nous appelons code d'honneur et le respect des règles relatives à la sécurité et protection des journalistes pendant les périodes de crises et conflits édictées par JED et RSF.

S'agissant de l'indépendance des médias et des journalistes, il sied de rappeler que l'indépendance, la liberté, la transparence et la pluralité sont des spécificités et identités de nos radios communautaires telles que stipulées dans la charte de la FRPC.

Nos radios sont, indépendantes, libres, alternatives, participatives et pluralistes et sensibles aux questions genre.

Bien entendu, des médias libres sont des pivots de la gouvernance, des garants de la transparence, de la responsabilisation et de l'État de droit ;

Des médias libres favorisent la participation au débat public et politique ;

Des médias libres contribuent à lutter contre la pauvreté et les inégalités.

Par contre, un secteur des médias indépendant tire son pouvoir de la communauté qu'il sert et confère en retour à cette même communauté le pouvoir d'être un partenaire à part entière dans le processus démocratique. C'est le cas, et doit absolument en être, pour les radios communautaires et associatives réunies au sein de la FRPC.

C'est dans cette optique que la FRPC prend l'engagement solennel d'être le chien de garde et porte-voix du journalisme sans crainte ni complaisance pour la promotion de la liberté de presse et d'expression, pivot de la démocratie.

Par ailleurs, pour devenir une réalité vivante, la liberté de presse et d'expression nécessite à cet effet :

- un environnement juridique et réglementaire propice à l'essor d'un secteur des médias pluraliste et ouvert ;
- un soutien de la part du pouvoir politique et une protection par un État de droit ;
- des lois qui garantissent l'accès à l'information ;
- des consommateurs d'information qui disposent des compétences nécessaires pour analyser de manière critique l'information qu'ils reçoivent et en faire la synthèse afin de s'en servir dans leur vie quotidienne et responsabiliser les médias.

C'est à ces conditions que les médias joueront exactement le rôle de quatrième pouvoir tel que prôné par Son Excellence Monsieur le Président de la République, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, le jour de son investiture.

C'est ainsi qu'au demeurant, nous préférons ne pas terminer notre mot de circonstance, sans formuler des recommandations ci-après au gouvernement central de la RDC avec effets directs à tous les gouvernements provinciaux :

1. La mise à jour de la loi fixant les modalités d'exercice de libertés de presse en RDC, celle datant de 1996 ;
  2. La reconnaissance légale des radios communautaires et associatives à travers cette loi prenant en compte l'identité et les spécificités de la radio communautaire et associative ;
  3. La promulgation de la loi d'accès à l'information ;
  4. Subventions directes et indirectes de l'Etat aux radios communautaires et associatives vu le rôle qu'elles jouent, celui d'accompagner le gouvernement congolais et le peuple congolais dans les efforts du développement à partir de la base ;
  5. En attendant, accorder un moratoire ou procéder à la défiscalisation complète des radios communautaires et associatives vu le rôle qu'elles jouent pendant ces dures périodes de COVID-19 ;
  6. Aux partenaires techniques et financiers du secteur de continuer toujours à accompagner et appuyer les renforcements des capacités techniques, professionnelles et financières des Radios communautaires et associatives de la RDC en dépit de son immensité ;
  7. Au gouvernement et à toute la population de Soutenir donc le journalisme indépendant, lequel fera véritablement des médias un quatrième pouvoir, afin que les journalistes et les médias puissent travailler sans crainte ni complaisance ; Les salles de rédaction doivent être libres de prendre des décisions éditoriales indépendantes favorisant l'intérêt public et préservant la reddition de comptes.
- Estimés confrères et consœurs journalistes,
  - Chers radioteurs,

Une presse libre et indépendante est essentielle à tout moment, mais elle est particulièrement importante en cas de crise sanitaire comme celle que nous vivons actuellement. À une époque où nombre d'entre nous cherchons principalement des informations en ligne, le rôle des journalistes professionnels, qui sont formés pour aider à trier les flux d'information et fournir les conseils nécessaires, est vital. Car aucune crise ne peut être résolue sans informations précises et fiables. À tous les niveaux, des gouvernements aux particuliers, les décisions qui peuvent être prises sont une question de vie ou de mort et doivent être fondées sur des faits et des données scientifiques. Il est donc plus qu'important et urgent pour le gouvernement central d'aider les médias et les journalistes à rendre compte de la crise de pandémie à coronavirus de manière efficace et sûre, et de promouvoir une réflexion critique afin de limiter la propagation des rumeurs et de la désinformation. Nos remerciements plus particuliers aux partenaires techniques et financiers du secteur qui appuient déjà quelques radios communautaires de certaines provinces dans la production et diffusions de divers formats journalistiques relatifs au coronavirus. Que l'Internews, l'Unicef, RFI Planète Radio et Free Press unlimited etc, trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude.

Ensemble, prenons tous le toast pour célébrer la journée mondiale de la liberté de presse en disant tous et surtout avec nos auditeurs oui au journalisme sans crainte ni complaisance à toutes les radios communautaires et associatives de la RDC !

Je vous remercie

**Modeste SHABANI BIN SUENI**  
**Président du Conseil d'Administration**  
**Fédération des Radios de Proximité du Congo, FRPC**